

Conseil fédéral

Objets de la votation populaire du 13 février 2022

Berne, 13.10.2021 - Le Conseil fédéral a décidé de soumettre quatre objets à la votation populaire du 13 février 2022.

Au cours de sa séance du 13 octobre 2021, le Conseil fédéral a décidé de soumettre les objets suivants à la votation populaire du 13 février 2022:

- 1. Initiative populaire du 18 mars 2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès» (FF 2021 1491);
- 2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)» (FF 2021 2315);
- 3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT) (FF 2021 1494);
- 4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias (FF 2021 1495).

Les objets 3 et 4 seront soumis à la votation populaire uniquement si le référendum qui a été lancé contre chacun d'eux aboutit; la décision du Conseil fédéral est donc prise sous cette réserve.

La Chancellerie fédérale informera de l'aboutissement des référendums: https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/communiques.html

Adresse pour l'envoi de questions

Beat Furrer, Chancellerie fédérale 058 465 02 45 beat.furrer@bk.admin.ch

Auteur

Conseil fédéral

https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html

Département fédéral des finances http://www.dff.admin.ch

Département fédéral de l'intérieur http://www.edi.admin.ch

S'abonner aux communiqués

https://www.uvek.admin.ch/content/uvek/fr/home/uvek/medien/medienmitteilungen.msg-id-85446.html